

# La Collective cherche ses habitantes : logements pour étudiantes

Rejoignez un espace engagé et intergénérationnel au cœur de Genève !

4 studios de 28m<sup>2</sup> sont disponibles dès mars 2027 pour des femmes étudiantes à la Collective, un lieu inédit dédié aux questions d'égalité de genre.

**Délai de candidature : 30 septembre 2026**

## Le projet

Lieu unique dans le quartier central de Plainpalais, La Collective est un espace dédié aux questions d'égalité de genre. Dès son ouverture en 2027, La Collective offrira des prestations et activités pour les femmes et minorités de genre et réunira dans ses locaux un café-restaurant, la bibliothèque Filigrane, l'Espace Santé Femmes\*, un espace numérique, une crèche halte-garderie, des activités culturelles, des bureaux pour des associations, ainsi que des logements.

Portée par la Fondation pour l'égalité de genre, La Collective place au cœur de son projet la mixité, l'inclusivité et le lien social. Les logements sont conçus pour incarner ces valeurs, en proposant un cadre de vie propice aux rencontres, aux échanges et à la création d'une communauté solidaire.

Les habitantes y trouveront à la fois des logements privés, confortables et sécurisants, ainsi que des espaces partagés favorisant la découverte, le vivre-ensemble et l'implication dans la vie du lieu.

Vivre à La Collective implique un engagement dans la dynamique communautaire, tant au sein des étages de logement qu'à l'échelle du bâtiment. Les habitantes seront invitées à adhérer à la charte du vivre-ensemble (version provisoire en annexe) et à s'impliquer à tour de rôle au sein d'une commission rassemblant l'ensemble des parties prenantes du lieu (associations, habitantes, bibliothèque, crèche, gérante du café, etc.).

Une coordinatrice sociale aura pour mission d'animer la communauté des habitantes et de renforcer leurs liens avec les associations actives au sein de La Collective et les activités qu'elles proposent.

## Les logements

L'aile gauche du bâtiment de La Collective est en partie dédiée aux logements, accessibles depuis une entrée privée, située au 4, rue Pearl-Grobet-Secrétan.

Les appartements se répartissent sur les 4 premiers niveaux et totalisent 20 logements individuels, organisés comme suit :

- 12 logements gérés par l'association Aux 6 Logis qui propose des solutions temporaires d'hébergement pour des femmes, avec ou sans enfant (séjour maximal de 18 mois) ;
- 4 studios pour étudiantes ;
- 4 appartements pour aînées.



© Basile Sordet Images

# Logements pour femmes étudiantes à La Collective

## Chaque niveau comprend :

- 1 studio pour une étudiante ;
- 1 appartement de 3 pièces destiné à une femme seniore ;
- 3 appartements pour des femmes accompagnées par Aux 6 logis ;
- Les paliers comportent des buanderies communes pour l'ensemble des logements ou des espaces de stockage destinés à l'association Aux 6 logis (un étage sur deux).

## Espaces communs :

- Au 5<sup>e</sup> étage : une salle à manger avec cuisine de 50 m<sup>2</sup> est mise à disposition des 20 habitantes et de l'équipe d'Aux 6 logis.
- Au 6<sup>e</sup> étage : une terrasse de 40 m<sup>2</sup> sur les toits est accessible aux habitantes, à partager avec les professionnelles de La Collective (associations, crèche, restaurant).

## Typologie des appartements « étudiantes » :

Les 4 studios meublés (1,5 pièces) destinés aux étudiantes disposent d'une configuration identique :

- environ 27 m<sup>2</sup> meublé (lit double, table, chaises, fauteuil),
- une pièce principale,
- une salle de douche,
- une kitchenette équipée ouverte sur la pièce principale (réfrigérateur, four, 2 plaques de cuisson).

Chaque logement bénéficie également d'un accès au local vélo collectif, situé au premier sous-sol et accessible par ascenseur.

**Cadre juridique des locations :** Contrat de bail à durée déterminée de 3 à 5 ans, avec charte du vivre-ensemble à signer en annexe.

## Conditions d'accès

- Femme majeure, étudiante à Genève pendant au moins 2 ans (immatriculation estudiantine), ou effectuant un stage de fin d'étude ;
- Officiellement domiciliée à Genève depuis au moins deux ans ;
- Accessible aux parents d'enfants de 0 à 5 ans ;
- Autonome, sans situation de dépendance ;
- Revenus de garanties (co-titulaire du bail) au moins trois fois supérieurs au montant du loyer mensuel (CHF 1'200.-+ CHF 145.- de charges) ;
- Sans poursuites ;
- Disposée à s'engager au sein du collectif et à adhérer à la charte du vivre-ensemble.
- Au-delà de ces critères, toutes les femmes dans leur diversité sont les bienvenues !

## Conditions de départ et cas particuliers

- La fin des études et/ou l'absence d'immatriculation entraînent la résiliation du bail dans un délai de 6 mois.
- Le non-respect répété du règlement interne et des règles d'usage liées au contrat de bail.

## Procédure d'admission

Les dossiers de demande comportent :

- Preuve d'immatriculation ou carte d'étudiante ;
- Lettre de motivation rédigée par la personne elle-même ;
- Pièce d'identité et permis de séjour le cas échéant ;
- Attestation de l'Office des faillites et poursuites datant de moins de trois mois ;
- Toute forme de justificatif de garanties de revenus (salaires, rentes AVS, 2e et 3e piliers, AI, accident, contribution d'entretien, fortune personnelle).

## Logements pour femmes étudiantes à La Collective

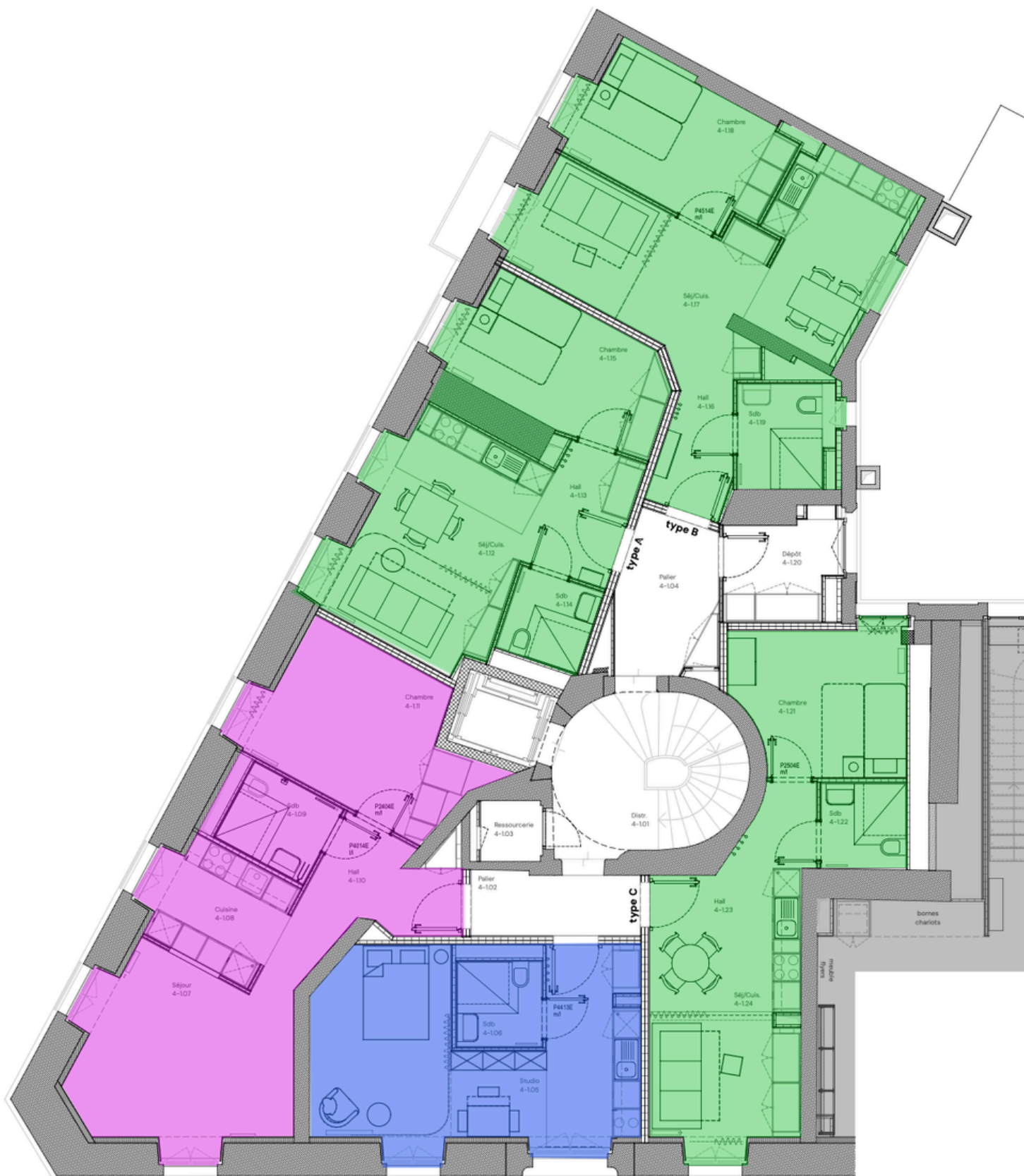
© Basile Sordet Images



Pièce principale

**Le dossier complet de demande est à envoyer par e-mail :  
[logement@lacollective.ch](mailto:logement@lacollective.ch) d'ici le 30 septembre au plus tard**

Les dossiers seront examinés par une commission d'attribution.  
Les personnes sélectionnées seront conviées à un entretien au mois de septembre  
afin d'évaluer leur motivation et leur adhésion au projet. L'emménagement  
est prévu en mars 2027 (sous réserve de l'avancement des travaux).



Appartement séniore

Studio étudiante

Logements gérés par l'association Aux 6 Logis